

## VOD - Pour ne plus redouter l'acceptation à concurrence de l'actif net

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,13 jour(s) soit 1,0 heure(s)

### Public concerné :

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit de la famille

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Mieux comprendre les intérêts de l'acceptation à concurrence de l'actif net.
- Mieux comprendre la procédure et les effets de l'acceptation à concurrence de l'actif net

**Découvrez cette vidéo :** "Pour ne plus redouter l'acceptation à concurrence de l'actif net"

**Durée :** 1 heure

Barthélémy BARTHELET décortique pour Inafon les étapes et principaux pièges de l'acceptation d'une succession à concurrence de l'actif net. Vidéo réalisée lors de l'Université Nationale Digitale de l'Inafon le 7 novembre 2023.

### Contenu :

- Les intérêts de l'ACAN
- La procédure de l'ACAN
- Les effets de l'ACAN
- La fin de l'ACAN

### Modalités pédagogiques

Type de formation : Formation en ligne

### Modalités d'exécutions et techniques

Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Page 1 sur 2

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

## Conditions générales de location

---

Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"